



DISPOSITIF DE CONCERTATION ET D'APPUI



Rapport d'activités 2024





SOMMAIRE

4 LE MOT DU PRÉSIDENT

6 PARTIE I

Vision, missions et équipe

7 Vision

7 Missions

8 Équipe

9 PARTIE II

Définir, coordonner, opérationnaliser et représenter les prises de positions et actions communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration

10 Intercentre « Direction »

11 Les Intercentres « Coordination » et « Coordination administrative et financière »

13 Les Intercentres « 1^{re} ligne », « Formation », « Citoyenneté », « Insertion socioprofessionnelle », « Apprentissage de la langue », « Accompagnement des opérateurs de terrain »

19 Les Groupes de travail « Formation continuée », « Racisme », « Communication », « Application parcours d'intégration », « Équivalence de diplômes », « Mobilité », « Suivi FOFOFO »

22 PARTIE III

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration

23 Soutenir les structures transrégionales

24 Former une équipe de formateurs et formatrices en citoyenneté de 2^e ligne

24 Promouvoir l'action des Centres Régionaux d'Intégration

25 Être à disposition des directions, des équipes et des structures transrégionales

26 PARTIE IV

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·les de terrain

- 27 Garantir la pertinence des dispositifs formatifs à la citoyenneté pour les personnes migrantes
- 27 Soutenir les formateur·trices à la citoyenneté des opérateurs d'Initiatives Locales d'Intégration (ILI)
- 27 Renforcer les compétences pédagogiques des formatrices et formateurs en citoyenneté via des formations à l'andragogie
- 28 Mettre en place un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage à la langue française en Wallonie
- 29 Repenser entièrement le portail présentant l'ensemble des offres de formations à la langue française en Wallonie

30 PARTIE V

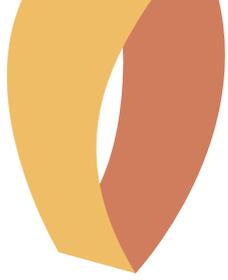
Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/d'intégration

- 31 Orienter les politiques d'accueil et d'intégration des autorités politiques
- 31 Organiser la visibilité des recommandations du secteur de l'intégration en vue des élections de 2024
- 32 Analyser les programmes des partis politiques au regard des recommandations contenues dans le mémorandum
- 32 Alimenter la réflexion sur des problématiques d'accueil, d'intégration et d'inclusion

33 PARTIE VI

Communication, administration et finances

- 34 Équipe
- 34 Communication
- 34 Finances



LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année écoulée a été marquée par des défis multiples, tant au niveau international, européen, belge et régional, impactant nos actions et orientant nos priorités.

Les conflits internationaux, de l'Ukraine à la Palestine, déstabilisent les équilibres mondiaux et régionaux, mais aussi et avant tout, la vie des personnes qui en sont victimes. Ces situations de crises là-bas et leurs répercussions ici ont exigé, pour le DisCRI et les Centres Régionaux d'Intégration, de maintenir énergie et attention afin d'offrir des réponses humaines et de qualité à toutes les personnes étrangères présentes sur le territoire wallon, sans distinction de traitement.

Que ce soit à l'échelle internationale, européenne ou belge, la montée inquiétante des extrêmes et la polarisation du débat, notamment en ce qui concerne les phénomènes migratoires, mettent à l'épreuve nos valeurs démocratiques et nos principes de solidarité. Cette évolution, à la fois préoccupante et déterminante, nécessite une vigilance constante et un engagement fort de notre part dans la défense de nos principes fondamentaux.

Au niveau régional, nous avons continué à nous inscrire pleinement dans une dynamique de concertation sectorielle afin de parler d'une même voix en vue des élections de 2024 face aux enjeux qui se dessinent pour les personnes étrangères et le secteur de l'intégration. Nous avons également veillé à maintenir un dialogue et des interpellations constructives auprès du Cabinet et de l'Administration, notamment au regard de la réforme en cours et de son processus d'implémentation.

Les enjeux pour l'année 2024 ont donc été nombreux, avec plusieurs chantiers majeurs qui ont été menés à bien. Citons notamment :

- L'organisation d'un évènement sectoriel pour présenter le mémorandum en vue des élections ;
- L'analyse des programmes politiques en vue des élections et au regard des propositions du secteur ;
- La concertation avec le secteur en vue de porter les revendications en vue de la réforme du Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS) d'avril 2024 ;
- La présentation, à mi-parcours, du travail effectué par l'observatoire et la coordination de l'offre et de la demande en alphabétisation et français langue étrangère en Wallonie ;
- La refonte du portail alpha-FLE, qui sera officiellement lancé au premier semestre de 2025 ;
- L'organisation d'une formation à l'andragogie de 10 jours contribuant à professionnaliser les formateurs et formatrices à la citoyenneté ;
- ...

Tous ces chantiers ont été menés de concert par une équipe dynamique et pluridisciplinaire, soutenue par les équipes des CRI.

En 2025, en vue de l'introduction de notre dossier de candidature, nous mènerons une réflexion collective afin de préparer la structure aux missions et aux enjeux du futur Observatoire wallon de l'intégration des personnes étrangères. A l'heure où l'on perçoit des signes inquiétants de repli sur soi-même et de fracture sociale, nous veillerons également à œuvrer à la construction d'une société solidaire, interculturelle, inclusive, veillant à l'accès aux droits fondamentaux de chaque personne. C'est à travers une action résolue et collective que nous pourrons continuer à défendre ces principes, face aux défis de demain.



Farid Nagui
Président



PARTIE I

Vision, missions et équipe

Vision

Le DisCRI œuvre à la construction d'une société inclusive dans laquelle l'intégration est conçue comme un processus dynamique impliquant la société dans son ensemble et dont les finalités sont, d'une part, d'assurer l'insertion sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ainsi que l'expression et la valorisation de leurs apports dans le développement de la Wallonie et, d'autre part, l'établissement d'un « vivre ensemble » sécuritaire, solidaire, interculturel et démocratique.

Missions

Le DisCRI, fédération des CRI, est à la fois une **structure de concertation, de définition et de représentation de l'action transrégionale des CRI ET un service d'appui aux directions et équipes des CRI ainsi qu'aux organisations de terrain** travaillant dans le secteur de l'intégration. En tant que tel, il poursuit les 4 missions suivantes :

MISSION 1 Être le lieu de définition, coordination, décision, opérationnalisation et représentation des prises de positions et initiatives communes des directions et équipes des Centres Régionaux d'Intégration.

MISSION 2 Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration afin de contribuer à leur concertation, visibilité et légitimité ainsi qu'à l'expertise et la pertinence de leurs pratiques, analyses, propositions et recommandations.

MISSION 3 Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·les qui œuvrent en faveur de l'intégration des personnes étrangères et d'un « vivre ensemble » sécuritaire, solidaire, interculturel et démocratique.

MISSION 4 Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/intégration tant des autorités politiques et administratives que des institutions et organisations des secteurs public et privé.

Équipe

Afin de réaliser ses missions, le DisCRI s'est appuyé sur son Président, son Vice-Président et sur son équipe.



Farid Nagui
Président



Nicolas Contor
Vice-Président



Hélène Vanvolsem
Coordinatrice pédagogique



Laetitia Brouwers
Responsable de projets



Larry Lubembo Ngabu
Responsable de projets



Vincent Mariscal
Responsable de projets



Noémi Boubel
Responsable de projets



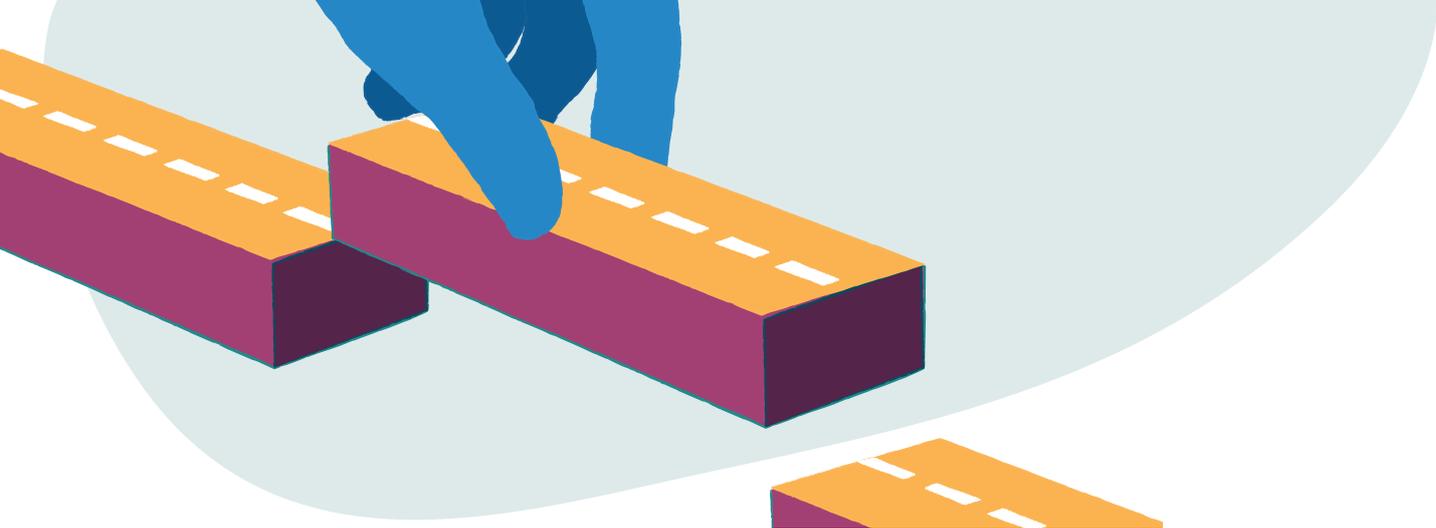
Aranka Nagy
*Gestionnaire administrative
et financière*



Dominique Watrin
Chargé de communication



Frédéric Gille
Webmaster



PARTIE II

Définir, coordonner,
opérationnaliser et représenter
les prises de positions et actions
communes des directions et
équipes des Centres Régionaux
d'Intégration

Intercentre « Direction »

Les directions des CRI se sont réunies tous les quinze jours au sein de l'Intercentre « Direction ». Lors de ces réunions, de nombreuses décisions et réflexions ont été partagées. Il serait impossible de toutes les citer. Nous en présentons donc quelques-unes parmi les plus significatives.

Répondre aux demandes et recommandations des Intercentres et Groupes de travail

L'Intercentre a validé les objectifs poursuivis en 2024 par chaque Intercentre et Groupe de Travail. Il a examiné les « Fiches de liaison » qui lui ont été adressées en répondant aux multiples demandes et recommandations qu'elles contenaient.

Dialoguer et interpeller le Ministère de l'Action sociale

En 2024, l'Intercentre Direction a été très actif pour partager et compiler les différentes remarques et revendications des CRI concernant la réforme en cours du Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS). De manière générale, le travail de l'Intercentre a alimenté la mission 4 du DisCRI, en ce compris les revendications sectorielles portées auprès du Cabinet de l'Action sociale et de l'Administration.

L'année 2024 a également été une année de transition avec des élections régionales qui ont conduit à un changement de Ministre pour l'Action sociale. Les CRI, via l'Intercentre Direction, ont œuvré pour nouer une concertation constructive avec la nouvelle équipe, en veillant à associer autant que faire se peut le SPW IAS aux différents échanges.

Fédérer le secteur de l'intégration

Depuis plusieurs années, le secteur de l'intégration s'est structuré et a instauré un dialogue permanent afin que les organisations de terrain puissent partager leurs constats et élaborer des propositions et recommandations communes à communiquer aux autorités politiques et administratives. L'Intercentre s'est à nouveau fortement impliqué dans ce travail en 2024 en y jouant un rôle moteur.

Rencontrer des acteurs wallons et bruxellois

L'Intercentre a rencontré toute une série d'interlocuteurs dont les actions ont une portée régionale et qui peuvent envisager les collaborations à l'échelle de la Wallonie tout entière. Parmi ceux-ci, citons :

- le Forem (en vue de s'accorder sur les conventions de collaboration entre le Forem et les CRI);
- le Service citoyen (en vue de présenter leur projet);
- une série de prestataires de services vers lesquels le DisCRI s'est tourné pour se doter de nouveaux outils pertinents (logiciel d'encodage des stagiaires; nouvelle identité visuelle, ressources internet...);
- ...

Se concerter et adopter des positions communes sur des enjeux auxquels les CRI sont confrontés

L'Intercentre a aussi été un lieu privilégié de discussion et d'adoption de positions communes aux 8 CRI sur les enjeux suivants :

- **Patronaux** : échanges et informations autour des conditions de travail du secteur et de la manière dont les différents CRI gèrent leurs équipes; lien vers les fédérations (UNIPSO, CESSoc, FESEFA, CODEF) et les pouvoirs subsidiant;
- **Sectoriels** : positionnements communs et débats sur la place et l'action des CRI au sein du secteur de l'intégration financé par l'Action sociale en Région wallonne;

- **Financiers** : débats et échanges sur les mécanismes de financement du secteur et la meilleure manière d'anticiper les financements variables par un travail concerté et constructif;
- **Pédagogiques** : questionnement et échanges sur les outils et pratiques des CRI;
- **D'harmonisation** : déploiement commun des missions décrétales sur l'ensemble du territoire wallon.

Préparer le DisCRI au passage à l'Observatoire

Les directions ont préparé le DisCRI dans ses modalités administratives, logistiques et pédagogiques en vue d'une future candidature en tant qu'Observatoire de l'intégration des personnes étrangères.

Les Intercentres « Coordination » et « Coordination administrative et financière »

Intercentre « Coordination »

En 2024, l'Intercentre s'est réuni à 10 reprises.

Réalisations

→ Analyse des « Fiches de liaison » des Intercentres et des Groupes de travail et remarques éventuelles avant transmission à l'Intercentre « Direction »

L'IC Coordination assure le suivi et l'articulation du travail des Intercentres et des Groupes de travail inter-CRI, notamment via les fiches de liaison. Lors de chaque réunion, il a échangé sur les points contenus dans les « Fiches de liaison » qui lui étaient transmises. Il a rédigé, quand cela s'avérait nécessaire, des propositions aux directions. Il a également veillé à la communication, l'articulation et la bonne transmission des informations entre les différents niveaux de concertation.

→ Formation continue des travailleurs et travailleuses des CRI

22 travailleurs et travailleuses récemment engagés dans un CRI ont bénéficié d'une formation à l'interculturalité de 3 jours, formation organisée par l'Intercentre Coordination et dispensée par deux travailleuses d'un CRI. L'Intercentre veille à organiser cette formation au plus tôt dans la carrière des travailleurs et travailleuses car il s'agit du moment qui a été identifié comme le plus opportun par les participant-es aux précédentes éditions de cette formation.

En début d'année 2024, un groupe des travailleur-euses de première ligne a reçu une formation de 3 demi-journées. Celle-ci concernait l'accompagnement des personnes étrangères victimes de discrimination.

Durant le premier semestre 2024, l'Intercentre Coordination a également mis en place une formation approfondie à l'interculturalité à destination des travailleur-euses en charge de la formation. Cette formation était proposée par l'asbl Philocité.

En novembre 2024, l'Intercentre a organisé une première journée interCRI à destination des travailleurs et travailleuses de la deuxième ligne. Les objectifs de cette journée étaient de faire émerger la nature de la deuxième ligne des CRI, de partager les différentes pratiques au sein des CRI et d'identifier les propositions et recommandations pour l'avenir. Une cinquantaine de travailleur-euses a pu travailler sur l'essence du travail de deuxième ligne et présenter leurs recommandations aux directions.

Enfin, une intervision à destination des coordinations a été planifiée et débutera en février 2025 pour travailler la gestion psychosociale des équipes.

→ **Suivi des projets communs**

En 2024, l'Intercentre a piloté le chantier commun aux 8 CRI autour des élections. L'Intercentre a veillé à la diffusion du « Mémoire pour l'intégration des personnes étrangères - Recommandations des acteurs sectoriels wallons en vue des élections régionales, communautaires et fédérales de 2024 » ainsi que du « Passeport de l'électeur ». Il a également participé à l'organisation du colloque « Quel avenir pour les politiques régionales d'intégration après 2024 ? », organisé par le secteur de l'intégration le 9 février 2024.

En juin 2024, l'Intercentre Coordination a également été sollicité pour assurer l'animation des ateliers du colloque « Collaboration entre les CPAS, les communes et les CRI », organisé conjointement avec la fédération des CPAS.

→ **Échange d'informations, de pratiques et contact avec les partenaires**

Tout au long de l'année, l'Intercentre échange en termes d'outils, de contenus, de partenariats, de projets et de gestion d'équipe. Le travail sur un outil de sensibilisation commun a débuté et sera finalisé pour l'année 2025.

Intercentre « Coordination administrative et financière »

En 2024, l'Intercentre « Coordination administrative et financière » s'est réuni 4 fois et a fréquemment échangé par email tout au long de l'année.

Réalisations

→ **Élaboration du budget de chaque CRI lié au personnel pour 2024 et 2025, sur la base d'une grille commune**

L'Intercentre a établi le budget de chaque CRI lié aux salaires sur base d'une grille commune. Pour 2024, il avait convenu d'un index de 4% à prendre en compte en cours d'année. L'ensemble des budgets a été vérifié par la responsable de l'Intercentre en vue d'une réunion de validation avec l'Administration. Ce même travail a été réalisé pour le budget de 2025. L'Intercentre avait convenu d'un index de 2% en avril, de 2% en octobre ainsi qu'un index de 2% de la subvention APE. L'ensemble des budgets a été vérifié par la responsable de l'Intercentre avant l'envoi à l'Administration.

→ **Mise à jour de différents cadastres du personnel des CRI**

L'Intercentre a mis à jour le cadastre du personnel de l'ensemble des CRI ainsi que leur répartition sur les différents subsides. Il a également actualisé le cadastre du personnel des CRI dans le cadre des Accords du Non Marchand Wallon, distinguant les différentes catégories de travailleur-euses concerné-es par la revalorisation barémique ou par les mesures visant les + 60 ans. Enfin, il a mis à jour le cadastre du personnel des CRI dans le cadre de la création nette d'emploi et des mesures d'embauche compensatoire.

→ **Recherche d'un logiciel comptable commun**

L'Intercentre a analysé divers logiciels comptables en vue d'identifier un logiciel qui pourrait être partagé par l'ensemble des CRI dans le futur.

→ **Échange d'informations et de pratiques**

Dans le cadre du projet FSE, l'Intercentre a échangé sur l'élaboration du dossier justificatif. En outre, il a effectué une comparaison de la fonction de coordination administrative et financière entre les différents CRI. Il a également entamé une réflexion sur les frais d'accueil pour donner suite à une réunion avec l'Administration.

Les Intercentres « 1^{re} ligne », « Formation », « Citoyenneté », « Insertion socioprofessionnelle », « Apprentissage de la langue », « Accompagnement des opérateurs de terrain »

Intercentre « 1^{re} ligne »

En 2024, l'Intercentre « 1^{re} ligne » s'est réuni à 10 reprises, avec un mix de réunions en présentiel et à distance.

Réalisations

→ Rencontre avec l'Administration

Le 25 janvier 2024, des représentants de l'Intercentre ont rencontré l'Administration afin de mettre en lumière des situations parfois compliquées rencontrées sur le terrain par les collègues de la 1^{re} ligne, notamment dans le cadre des prorogations et des preuves à fournir ou des informations supplémentaires demandées inhérentes à celles-ci. En amont, l'Intercentre avait préparé collectivement un document reprenant des situations complexes rencontrées, ainsi que des propositions. Cette réunion a permis de travailler sur une nomenclature et des solutions concrètes aux différentes situations exposées.

→ Réflexion puis implémentation de la réforme décrétales

Durant le premier trimestre 2024, l'Intercentre a alimenté l'Intercentre Direction en indiquant ses remarques, indications, réflexions... quant à la mouture du nouveau décret. Suite à l'adoption du nouveau décret, l'Intercentre a ensuite travaillé à son implémentation, notamment en remettant à jour le Vade-mecum à l'attention des communes et les annexes modélisées.

→ Travail d'harmonisation des items du RASH

L'Intercentre a également analysé certaines tendances via les chiffres du RASH de l'année 2023.

→ Organisation de colloques sur des questions liées au travail de 1^{re} ligne (parcours et nationalité)

L'Intercentre a co-organisé, avec le CIRé, un colloque sur les questions relatives à la Nationalité. Celui-ci s'est déroulé à la Bourse de Namur le 15 février 2024. Pour 2025, l'Intercentre prépare un colloque pour les 10 ans du Parcours d'Intégration. Celui-ci est prévu le 20 mai 2025 à l'UNamur. L'Intercentre a réfléchi au contenu et à la méthodologie proposée, élaboré un programme de la journée, identifié les intervenant-es pertinent-es, identifié les besoins logistiques et le budget nécessaire... En outre, les membres de l'Intercentre ont participé à la journée d'étude du 4 juin 2024 à la Marlagne organisée en partenariat avec la Fédération des CPAS sur la « Collaboration entre les CPAS, les communes et les CRI ».

→ État des lieux sur l'accompagnement du public venu d'Ukraine et de l'impact sur les services des CRI

L'Intercentre a échangé sur l'accompagnement et l'enregistrement des personnes venues d'Ukraine intéressées de suivre le Parcours d'Intégration de manière volontaire. Il a également échangé sur la collaboration avec Profirst, l'entreprise chargée de l'organisation des centres d'hébergement pour les personnes venant d'Ukraine, ainsi qu'avec les autres centres d'hébergement présents sur les territoires des 8 CRI. Ces échanges ont débouché sur la réalisation d'une note d'état des lieux sur l'accueil et l'accompagnement du public venu d'Ukraine, afin notamment de mettre en lumière l'impact des demandes de ce public sur les équipes de première ligne, qui persistent en 2024.

→ **Échange de manière anticipative sur les enjeux communs et sur les pratiques, en tenant compte des spécificités territoriales et organisationnelles au sein de chaque CRI, concernant :**

- des situations concrètes: demandes de nationalité, dispenses, prorogations, mineurs étrangers non accompagnés (MENA), demandes de protection internationale, regroupement familial avec enfant européen ou belge, perte de séjour, durée de l'attestation d'immatriculation, reconnaissance des heures de formation... ainsi qu'aborder les difficultés rencontrées avec les différents publics accompagnés en 1^{ère} ligne ou des questions plus pratiques comme le transfert des dossiers... ;
- les politiques migratoires (nationales et européennes) qui conditionnent l'accès au territoire et au droit de séjour, notamment via l'analyse de la Déclaration de Politique Régionale sur les questions d'intégration ;
- API et les bases de données des CRI: l'Intercentre a échangé sur l'encodage, la durée de conservation des dossiers électroniques, les attestations délivrées... ;
- l'orientation vers les formations à la citoyenneté, le module d'orientation vers un dispositif d'insertion socioprofessionnelle, les séances « Droits et devoirs », les formations d'apprentissage du français dont les tests eLAO et Prim'test ;
- la collaboration avec le SeTIS ;
- l'état d'avancement du nouveau portail Alpha/FLE et de l'enquête sur les pratiques de positionnement, orientation et validation, en lien avec l'Observatoire des dispositifs d'apprentissage du français langue étrangère (DisCRI) ;
- les collaborations et conventions avec des organisations et institutions telles que les CPAS, le Forem, MIRE, PCS, Centres ProFirst, les Centres d'accueil, Fedasil, Croix-Rouge, Caritas, etc. ;
- le bien-être psychosocial des collègues de 1^{ère} ligne et l'échange d'informations sur les diverses initiatives prises par les CRI en la matière ;
- ...

→ **Partage d'informations sur :**

- les activités ou projets des différents CRI dans le cadre du Parcours d'Intégration et du travail social dans son ensemble ;
- les différentes formations, colloques, séances d'informations ou/et rencontres avec les partenaires dans le cadre du Parcours d'Intégration ;
- les contacts avec les communes, les CPAS et les Parquets dans le cadre du Parcours d'Intégration ;
- les mesures spécifiques prises dans le cadre de l'accompagnement des personnes venues d'Ukraine: séances collectives, réalité du travail avec les multiples difficultés inhérentes à la surcharge de travail... ;
- les contacts et collaborations avec les Centres d'hébergement présents sur les territoires des CRI (Fedasil, Croix-Rouge, Caritas...);
- les MENA (un GT s'est d'ailleurs constitué);
- les formations intéressantes pour les collègues de 1^{ère} ligne.

Intercentre « Formation »

L'Intercentre « Formation » s'est réuni à 5 reprises en 2024. Depuis bientôt 5 ans, l'IC Formation poursuit un travail commun autour du développement de la formation proposée par les CRI, souvent à un échelon qui transcende les différents territoires. Aujourd'hui, on peut saluer l'implication de chaque membre, formateur-trice ou non, dans cette volonté commune d'œuvrer ensemble à une société interculturelle à travers la formation des professionnel·les et volontaires. Mais ce travail entraîne un certain nombre de réunions en groupe restreint ce qui a contraint l'IC à revoir la fréquence de ses réunions pour alléger au mieux les agendas de chaque membre. C'est pourquoi, après une évaluation concertée, l'IC Formation se réunit désormais tous les 2 mois, en présence du DisCRI.

Réalisations

→ **Mise en place de projets communs**

Premièrement, l'UCVW a sollicité les CRI pour reconduire la collaboration initiée depuis 4 ans. Une nouvelle formule est donc offerte aux agents des CPAS wallons et bruxellois mais aussi à l'ensemble du secteur non-marchand collaborant avec les CPAS : 3 journées de formation qui proposent d'aborder 3 thématiques développant la lutte contre la discrimination et le racisme, la démarche interculturelle et le management de la diversité.

Le second projet est le suivant. En 2023, il avait été convenu de construire en 2024 un événement commun sur la thématique des « Enjeux migratoires de demain » (colloque, cycle de formation, conférence...). Le programme commun a été arrêté, les publics cibles identifiés, le budget et les lieux établis. Des contacts avec les universités ont été pris pour formaliser un partenariat autour des intervenant·es et des locaux. Cette activité devrait se dérouler au second semestre 2025 pour éviter d'une part, d'entrer en concurrence avec le colloque sur les 10 ans du parcours et d'autre part, pour répondre au souhait commun des universités (période idéale).

Troisièmement, les CRI ont une nouvelle fois remporté l'appel d'offre pour dispenser une journée de sensibilisation à l'approche interculturelle auprès des différentes promotions de jeunes inscrits au Service Citoyen.

Enfin, les CRI ont été classés en deuxième position dans le catalogue de formation de l'IFPC pour dispenser une sensibilisation à la démarche interculturelle « Pour comprendre et dépasser les chocs culturels et mieux vivre la diversité à l'école ». Bien qu'ils n'aient pas encore assuré cette sensibilisation, il n'est pas impossible qu'à l'avenir, les CRI soient sollicités pour la dispenser si les offres mieux classées pour le lot concerné ne couvrent pas les besoins en formation.

→ **Organisation de la formation continuée des formateurs et formatrices**

Cette année, les formateurs et formatrices des CRI ont pu suivre deux formations et entamer une troisième, financées grâce aux frais d'intervention demandés via les projets communs. Ces formations permettent aux travailleur·euses de renforcer leurs compétences pédagogiques mais aussi de se rencontrer et de tisser des liens entre eux puisqu'elles sont ouvertes à toutes les responsables de projets qui mènent des projets de formation et de sensibilisation.

Les formations suivies sont les suivantes :

- 2 journées de formation « jeux cadre Thiagi » pour s'approprier la philosophie des jeux-cadres de Thiagi, vivre et découvrir des jeux d'animation avec un focus spécifique interculturelité ;
- 3 jours de « formation philosophique à l'interculturalité » proposés par Philocité asbl pour questionner nos représentations et nos pratiques au regard de l'approche philosophique ;
- Une formation à la gestion de conflits qui se poursuivra en 2025.

→ Partage de ressources et de modules communs

Avec le développement du e-learning, les CRI se sont retrouvés confrontés à l'exercice de formaliser du contenu de formation lié à l'interculturalité en un module d'auto-apprentissage en ligne. Fort de cette 1^{re} expérience, le CAI et le Ce.R.A.I.C., avec le soutien du CRILUX, ont décidé de réutiliser ce contenu déjà réalisé dans le cadre de FAMI 53 pour compléter leur offre respective.

Par ailleurs, l'IC Formation a également mis à jour le répertoire des intervenant-es auxquels chacun fait appel pour organiser les actions de sensibilisation et les formations. Ce répertoire contient des données personnelles, raison pour laquelle il ne sera partagé qu'entre responsables de formation.

L'Intercentre Formation a également travaillé sur un agenda partagé au sein des CRI. Deux raisons expliquent cette réflexion commune. D'une part, plusieurs CRI proposent des modules de formation en ligne et le souhait est de faire rayonner cette offre en distanciel au-delà des territoires respectifs pour encourager la participation de l'ensemble des partenaires des CRI sur le territoire de la Région wallonne. D'autre part, il s'agit d'éviter la concurrence entre CRI sur des propositions d'activités, rendre l'offre complémentaire voire faire des économies. Ceci concerne surtout les grands événements et les activités en ligne.

C'est le DisCRI qui propose, fin 2024, une solution qui correspond à la fois aux attentes de l'IC Formation mais qui tient également compte des contraintes internes aux CRI.

Intercentre « Citoyenneté »

L'Intercentre « Citoyenneté » s'est réuni à 4 reprises en 2024.

Réalisations

→ Échange sur les dispositifs pédagogiques en matière de citoyenneté

L'Intercentre promeut l'échange de ressources, d'informations et d'outils entre les formateurs et formatrices à la citoyenneté. Ce point demande des rappels plus réguliers auprès des opérateurs concernés pour compléter le tableau destiné à recueillir les informations sur les intervenant-es extérieur-es aux opérateurs à la citoyenneté, auxquels ces derniers pourraient faire appel pour aborder une thématique spécifique de la formation à la citoyenneté.

Lors de chaque réunion, l'Intercentre fait également le point sur ce qui est travaillé en suivi FOFOFO. En 2024, le GT Suivi FOFOFO, mené par le DisCRI, a notamment permis de créer et analyser une liste d'incidents critiques, utile à la dispense de la formation de formateur.trices (FOFO); retravailler (avec l'IC également) sur le concept de citoyenneté; travailler sur une proposition de « formation pédagogique » pour les (futurs) formateurs à la citoyenneté, telle que mentionnée dans les nouveaux textes légaux.

→ Accompagnement des opérateurs à la citoyenneté

L'Intercentre échange régulièrement des informations sur l'organisation, par les CRI, de la formation à la délivrance des dispositifs FIC et AOC aux personnes migrantes.

L'Intercentre vise aussi à identifier et partager les constats de terrain et les besoins d'accompagnement spécifiques aux opérateurs de citoyenneté. Pour ce faire, un partage d'informations est réalisé lors de chaque réunion d'Intercentre sur les suivis pédagogiques organisés pour les formateurs à la citoyenneté, sur les constats et besoins relevés lors des plateformes citoyenneté... mais également les constats et demandes d'opérateurs intéressés par la thématique, tels que les opérateurs MENA, les prisons et Fedasil/programme BELCO+. Dans le futur, l'Intercentre souhaite apporter davantage d'attention à l'alimentation du tableau recueillant les informations sur les intervenant-es auxquels les CRI peuvent faire appel pour aborder certaines thématiques lors des suivis FOFO.

→ Soutien et amélioration de l'action dans le domaine de la citoyenneté en Wallonie

En 2024, l'Intercentre a analysé le nouveau décret et le nouvel arrêté pour faire remonter les questionnements et points d'attention relevés quant à leur application sur le terrain.

Il lui a également été demandé de collaborer à nouveau avec Migrant Voices pour lancer une nouvelle étude spécifique sur la formation à la citoyenneté, afin de corriger les biais de la précédente sur cette thématique (demande postposée à fin 2025, faute de moyens humains des CRI, et sous réserve de financement de Migrant Voices, pour permettre à ces derniers de participer plus activement à la collecte des données).

L'Intercentre veille régulièrement à partager et remonter les constats de terrain à l'IC Accompagnement des opérateurs les réflexions/travaux de l'IC Citoyenneté qui pourraient concerner l'IC AOT et vice-versa.

Intercentre « Insertion socioprofessionnelle »

L'Intercentre « Insertion socioprofessionnelle » s'est réuni à 3 reprises en 2024.

Réalisations

→ Travail préparatoire sur la collaboration des CRI avec les acteurs régionaux

L'Intercentre ISP a adapté son plan d'action en fonction des différents événements de 2024. En effet, de nombreuses nouvelles collaborations et réunions se sont mises en place en vue de l'arrivée d'une mission ISP dans le nouveau décret. Cela a notamment été le cas du Forem, avec l'analyse puis la signature des différentes conventions de partenariat mais aussi la participation des CRI aux Commissions sous-régionales de concertation.

→ Organisation d'une présentation du projet Hospi'Job

En juin 2024, l'Intercentre a organisé une présentation du projet Hospi'Job par le formateur du Monde des Possibles (outils FLEM, études de cas, méthodologie...). L'objectif de cette présentation était de mettre en avant les bonnes pratiques et résultats de ce projet dans le cadre du tutorat en entreprise.

Intercentre « Apprentissage de la langue »

L'IC « Apprentissage de la langue » s'est réuni à 7 reprises en 2024.

Réalisations

→ Réflexion sur les pratiques des CRI liées à la coordination et à l'accompagnement en matière d'apprentissage du français

L'Intercentre a entamé un travail de cadastre des différentes formations de formateur-trices existantes en Wallonie. Il a également réalisé un catalogue de formations et de ressources pour les formateurs en alpha et en FLE. Ce travail sera finalisé en 2025.

L'Intercentre vise aussi à valoriser la formation de formateur-trices FLE organisée par le CRI. Pour ce faire, il a regroupé les différents travaux réalisés par les participant·es à cette formation en un portefeuille pouvant être consulté par les travailleur·euses des CRI. En 2025, l'Intercentre continuera à réfléchir à la manière de valoriser cette FOFO et de disséminer les réalisations qui lui sont liées.

→ Concertation et suivi des projets communs

Cette concertation concerne notamment le projet AMIF, les tests ELAO... L'aspect administratif a été central cette année, tandis qu'un volet pédagogique sera abordé en 2025. Le DisCRI a également réalisé une présentation de son travail sur les différentes nomenclatures utilisées dans le FLE. La note a ensuite été discutée avec les membres de l'Intercentre.

→ **Concertation avec le DisCRI sur le nouveau portail alpha FLE**

Le travail préparatoire du portail a représenté une partie importante du début d'année. Ce travail a notamment concerné la rédaction, en collaboration avec le DisCRI, de la fiche de renseignements permettant aux opérateurs de renseigner toutes les informations relatives à leur offre de formation. Il a également été question des présentations du portail dans les plateformes « apprentissage de la langue » organisées par chaque CRI.

Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain »

L'Intercentre « Accompagnement des opérateurs de terrain » s'est réuni à 5 reprises en 2024.

Réalisation

→ **Suivi du décret, de l'arrêté et de l'Appel à projet de transition « Initiatives Locales d'Intégration »**

Les nouveaux décret et arrêté, paru au premier semestre de 2024, ont généré un intense travail de suivi et de compilation des propositions amenées par le secteur, y compris par les CRI, afin d'alimenter les réunions de travail avec le Cabinet et l'Administration. Le contenu de la circulaire et l'appel à projet de transition sont finalement prévus pour le premier trimestre de 2025.

L'Intercentre a donc échangé sur l'évolution du décret, arrêté, circulaire, appel à projets lors de chaque réunion. Entre les réunions, l'Intercentre a échangé par mail afin de partager les dernières informations, questions et situations rencontrées par les opérateurs. Ceci a abouti à la production d'une note à l'attention des directions en octobre 2024. Cette note et ses annexes (note du DisCRI sur la formation de formateur-trices à la citoyenneté et note d'une ILI sur l'organisation des formations) sont destinées à nourrir la circulaire et la FAQ en cours d'élaboration par la Wallonie.

→ **Accompagnement des opérateurs ILI et des autres opérateurs**

L'Intercentre s'est concerté pour répondre, dans la mesure du possible, aux questions des opérateurs, et ce en concertation avec les fédérations d'ILI et la COFILI. Les questions et interpellations, les remarques des opérateurs ont été relayées au fur et à mesure et rassemblées dans la note aux directions (voir point précédent).

→ **Mise en commun des pratiques d'accompagnement**

L'Intercentre a réalisé un échange sur les pratiques des CRI dans l'organisation des plateformes sur chaque territoire. Ce travail a été clôturé et aboutira sur un tableau récapitulatif en 2025.

Concernant l'accompagnement des opérateurs qui s'inscrivent dans l'axe interculturelité, l'Intercentre a organisé l'impression du Manuel et des fiches didactiques. En 2023, une formation pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet interculturel avait été conçue par un Groupe de travail piloté par le DisCRI. L'objectif était de valoriser cet outil au même titre que la formation de formateur-trices à la citoyenneté. En 2024, les premières formations ont été programmées (et pour certaines annulées faute de participant-es). Les modalités de formation des formateurs sont en discussion avec les membres du GT et le DisCRI et cela fera l'objet d'une note qui sera transmise aux directions en 2025. L'évaluation de la formation est reportée en 2025, lorsque la situation des opérateurs sera connue et que les formations auront été proposées sur tous les territoires.

Les Groupes de travail « Formation continuée », « Racisme », « Communication », « Application parcours d'intégration », « Équivalence de diplômes », « Mobilité », « Suivi FOFOFO »

Le Groupe de travail « Formation continuée »

Le Groupe de travail « Formation continuée » s'est réuni à plusieurs reprises en 2024. Ce Groupe de travail est rattaché à l'Intercentre « Coordination ».

Réalisations

→ **Organisation de la formation à l'approche interculturelle de base pour les nouveaux et nouvelles travailleur-euses des CRI**

Le GT Formation Continuée a proposé cette formation à une reprise en 2024, à destination des nouvelles personnes arrivées dans les CRI. Cette formation a réuni 22 travailleurs et travailleuses des différents CRI.

→ **Organisation de la journée InterCRI à destination des travailleurs et travailleuses de 2^e ligne**

En novembre 2024, le GT a également mis en place une première journée interCRI à destination des travailleurs et travailleuses de 2^e ligne. Une cinquantaine de collègues ont ainsi pu travailler sur l'essence du travail de deuxième ligne et présenter leurs recommandations aux directions.

→ **Organisation de formations variées à destination des travailleur-euses**

Trois demi-journées à destination des travailleur-euses de première ligne sur l'accompagnement des personnes étrangères victimes de discrimination ont été dispensées en début d'année.

Toujours durant le premier semestre 2024, l'IC Coordination a mis en place la formation Philocité à destination des travailleur-euses en charge de la formation.

→ **Organisation d'une intervision pour les coordinations**

Une Intervision à destination des coordinations a été planifiée et débutera en février 2025 pour travailler la gestion psycho sociale des équipes.

Le Groupe de travail « Racisme »

Le Groupe de travail « Racisme » ne s'est pas réuni en 2024. Ce Groupe de travail est rattaché à l'Intercentre « Coordination ».

Le Groupe de travail « Communication »

Le Groupe de travail « Communication » a été créé en novembre 2023 et s'est réuni à plusieurs reprises.

Réalisations

→ **État des lieux sur les actions et outils liés aux élections et campagne de sensibilisation commune**

Les CRI ont échangé sur la diffusion des outils communs des CRI, à avoir le mémorandum régional et le Passeport de l'électeur. Ils ont balisé les éléments pour une campagne de communication commune.

→ **Élaboration d'une stratégie de diffusion commune autour de la nouvelle identité visuelle des CRI**

Les CRI ont élaboré ensemble une stratégie de diffusion commune autour de la sortie des nouveaux logos. Ils ont également établi une liste de tous les chantiers liés à l'implémentation du nouveau logo afin que chaque CRI puisse y travailler en interne.

Le Groupe de travail « Application parcours d'intégration »

Le Groupe de travail « API », mis en place par l'Intercentre « 1^{re} ligne », s'est réuni une fois en 2024 pour une réunion préparatoire avec le SPW.

Le Groupe de travail « Équivalence de diplômes »

En 2024, le Groupe de travail « Equivalence de diplômes » ne s'est pas réuni. Ce Groupe de travail est rattaché à l'Intercentre « ISP ».

Le Groupe de travail « Mobilité »

Le Groupe de Travail « Mobilité » s'est réuni à 2 reprises en 2024. Ce Groupe de travail est rattaché à l'Intercentre « ISP ».

Réalisations

→ **Suivre l'évolution du projet pilote du SPW mobilité pour la création d'une session adaptée de l'examen théorique du permis de conduire**

Le Groupe de travail a concentré son travail sur la rédaction d'un courrier d'interpellation à l'attention du SPW, en collaboration avec le Consortium mobilité, afin de mettre en avant les points d'attention suivants :

- La question du double traitement des FLE ;
- L'exigence d'un niveau A2 ;
- La reconnaissance des habilitations acquises (avec vigilance sur les terminologies, ex. OISP > CISP) ;
- L'intérêt de simplifier l'examen avec des experts ISP, et de le proposer en langues étrangères.

Le Groupe de travail « Suivi FOFOFO »

Le Groupe de Travail « Suivi de la formation pour formateur·trices de formateur·trices à la citoyenneté » (FOFOFO) s'est réuni à 5 reprises en 2024. Ce Groupe de travail est rattaché à l'Intercentre « Citoyenneté ».

Réalisations

→ **Travail de manière concertée sur le dispositif de formation de la FOFO**

Le GT a accueilli des nouvelles travailleuses en réalisant, entre autres, un rappel des objectifs généraux et de la trame de la FOFO. Il a également réalisé des retours d'expérimentation et a finalisé l'activité permettant d'aborder le concept de « zones sensibles ».

→ **Mise à jour du dispositif FOFO de manière régulière, en fonction des besoins**

Le GT a réfléchi aux modifications à apporter à la FOFO suite à l'entrée en vigueur des nouveaux décret et arrêté, ainsi que sur la période de transition à assurer jusqu'à leur mise en place effective. Il a également réalisé une première actualisation de la FOFO et de ses supports pour la période transitoire. Il a également fait une proposition pour un dispositif de formation globalisé à destination des formateur·trices à la citoyenneté (FOFO + andragogie), en réponse à la « formation pédagogique » exigée dans l'arrêté régissant le PI (Art. 237/7).

→ **Identification des besoins communs et individuels des formateurs et formatrices des CRI en termes d'appui pédagogique et réponses au sein des suivis (apports théoriques et explications, partage d'outils, etc.) quand c'est possible**

Le GT a travaillé sur le concept de citoyenneté, en lien avec les concepts d'intégration et d'approche interculturelle et avec la façon dont il est défini dans les dispositifs du DisCRI. Il a également réalisé un partage d'outils permettant d'aborder les manières d'être citoyen-ne, dont la manifestation et la désobéissance civile. Le GT a également retravaillé le concept d'incident critique selon Cohen-Emerique et a réalisé un partage d'incidents critiques (interculturels) et d'analyse de ceux-ci à l'aide de la grille de Cohen-Emerique.

→ **Échange sur les pratiques de formation**

Le GT a effectué des partages d'informations réguliers sur les FOFO et les suivis organisés par les CRI. Cela a également été l'occasion de discuter des difficultés rencontrées et d'identifier des pistes de solution. Enfin, le GT a été le lieu de mutualisation des activités et outils utilisés par les formateur-trices des CRI pour travailler l'approche interculturelle.



PARTIE III

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique, formatif et communicationnel aux équipes et directions des Centres Régionaux d'Intégration

Soutenir les structures transrégionales

Le DisCRI a apporté son soutien aux **Intercentres « Direction » et « Coordination »** sur différents chantiers.

Le DisCRI a participé aux réunions de l'**Intercentre « Direction »**. En vue d'appuyer le travail de cet IC, le DisCRI a rédigé plusieurs notes à usage interne (par exemple pour alimenter la réflexion lors de la mise au vert de septembre 2025) ou externe (notamment à destination du Cabinet de l'Action sociale). À la demande de l'Intercentre « Direction », il a entamé une réflexion sur une production commune reprenant les statistiques des CRI à l'échelle de la Wallonie. Cette production sera finalisée en 2025.

En tant que membre de l'**Intercentre « Coordination »** et du **GT « Formation continuée »**, le DisCRI a apporté son soutien pédagogique et logistique dans l'organisation de la journée rassemblant les travailleurs et travailleuses de 2^e ligne.

Le DisCRI a également continué à endosser son rôle de facilitateur de la **communication entre l'Intercentre « Coordination » et celui des directions**. Sa présence à ces deux IC lui a permis d'identifier avec les directions et les membres de l'IC « Coordination », l'appui qui peut être apporté par l'équipe du DisCRI. Sur un plan plus pratique, il s'est chargé de transmettre les réponses des directions aux demandes adressées par les différents Intercentres et Groupes de Travail.

Le DisCRI participe systématiquement aux réunions de l'**Intercentre « Formation »** afin de renforcer la coopération entre le DisCRI et les CRI au vu des missions d'appui pédagogique et formatif du DisCRI. En 2024, à la demande de l'Intercentre, le DisCRI a proposé un système de calendrier partagé permettant aux CRI d'avoir une vue d'ensemble sur les principales actions menées par chaque CRI, et ce afin d'éviter une concurrence inutile entre les différents événements et afin de visibiliser les actions transversales des CRI. Le DisCRI a notamment eu des premiers échanges avec le Forem pour une demande de formations avant de relayer les informations à l'Intercentre.

Le DisCRI participe aussi systématiquement aux réunions de l'**Intercentre « Apprentissage de la langue »** afin d'alimenter le travail de l'observatoire (voire Partie III, page 22) et d'informer et concerter les CRI sur l'avancement des différents chantiers liés à ce projet. Il a notamment présenté son travail sur les différentes nomenclatures et terminologies utilisées pour parler du Français Langue Etrangère (FLE).

Le DisCRI participe également à l'**Intercentre « Citoyenneté »** lorsque des questions pédagogiques sont à l'ordre du jour. Dans ce cadre, le DisCRI a facilité un moment de réflexion entre l'IC Citoyenneté et les membres du suivi FOFOFO afin de réfléchir ensemble au concept de citoyenneté tel qu'il est travaillé dans le cadre du parcours d'intégration. Le DisCRI a également rédigé une note à l'attention de l'IC Citoyenneté et l'IC Direction concernant la formation pédagogique prévue par le nouveau décret pour les formateurs à la citoyenneté, pour laquelle l'actuelle formation à l'andragogie pourrait être proposée moyennant quelques ajustements.

En appui à l'**Intercentre « 1^{re} ligne »**, le DisCRI a réalisé le « Save the date » pour le colloque « 10 ans du parcours d'intégration - Rétrospective et perspectives » qui sera organisé en mai 2025.

En 2023, le DisCRI a également participé aux **Groupes de travail « Formation continuée », « Racisme », « Communication », « Nationalité »** et a piloté les **Groupes de travail « Suivi FOFOFO » et « Projets interculturels »**.

En 2024, le DisCRI a continué à gérer les **plateformes communicationnelles** pour les Intercentres et Groupes de travail via l'application « Microsoft Teams ». Pour notre webmaster, cela a également impliqué un travail de gestion des utilisateur.trices, la résolution de différents soucis techniques et le passage à la nouvelle version de « Teams ».

Le DisCRI s'est également chargé de réserver les salles pour les réunions des Intercentres et Groupes de travail lorsque celles-ci avaient lieu en présentiel.

Former une équipe de formateurs et formatrices en citoyenneté de 2^e ligne

En 2024, l'équipe pédagogique a également organisé 5 « Suivis » de la formation pour les formateur-trices des CRI chargés d'assurer la « Formation à la délivrance des dispositifs AOC et de la FIC aux personnes migrantes ». Les réalisations de ce suivi FOFOFO sont reprises dans la PARTIE II, page 9.

Dans ce cadre, le DisCRI a également proposé, sur demande, des accompagnements individuels à certaines formateur-trices qui souhaitent bénéficier d'un appui pour travailler certains points de la FOFO. Le DisCRI a ainsi accompagné les formatrices du CAI pour une relecture globale de la proposition de trame de la FOFO qu'elles dispensent.

Promouvoir l'action des Centres Régionaux d'Intégration

Le DisCRI a **promu des actions portées par l'ensemble des CRI** ou par les CRI qui ont fait appel à son service « Communication » :

- *Projet de recherche « Migrant Voices » et mémorandum cosigné pour la première fois avec sept autres acteurs sectoriels : les centres régionaux d'intégration veulent peser sur les scrutins électoraux de 2024*
- *Les statistiques des personnes étrangères en Hainaut : une vidéo dresse un tableau provincial en connexion avec le parcours d'intégration*
- *La commémoration des 60 ans des accords bilatéraux Belgique-Maroc et Belgique-Turquie : un programme varié concocté un peu partout en Wallonie*
- *Mieux connaître la population migrante palestinienne : les MENA palestiniens écartelés entre traumatisme de l'exil et stress acculturatif*
- *L'exploitation du Congo par la colonisation : un type de rapport dans le travail qui a encore des conséquences importantes de nos jours*
- *Les femmes racisées au travail : un chemin de prise de conscience et de lutte contre les stéréotypes et les discriminations*
- *Le paysage de l'extrême droite en Belgique : une nébuleuse qu'il convient de prendre en compte, comme partout en Europe*
- *Les entrepreneurs migrants au centre d'un colloque : un levier économique essentiel qui ne demande qu'à dynamiser l'économie wallonne*
- *La plateforme namuroise de lutte contre le racisme a sorti son mémorandum pré-électoral en privilégiant le logement, l'emploi et les services publics*
- *Le CRIPEL décline sa campagne pré-électorale de sensibilisation « Je pense donc je vote » en quatre capsules vidéo explicatives*
- *Une visioconférence du CIMB décortique les dangers de l'extrême droite à partir de ses discours, plutôt qu'à partir de ses formations politiques*
- *Le Pacte européen sur la migration et l'asile : un maximum de garanties pour les États membres, un minimum pour les demandeurs d'asile*
- *L'accueil et la protection des Palestiniens en Belgique : entre priorité de principe et complications de fait*
- *Le jihadisme et l'extrême droite : la radicalité comme dénominateur commun*
- *Racisme systémique et migrations : quand les clichés de l'époque coloniale influent encore grandement sur l'époque contemporaine*
- *Un mémorandum du CRILUX dévoile les trente recommandations du centre régional en amont des élections communales et provinciales*

- *Une série de podcasts du CRIPEL interroge l'identité multiple à partir de l'immigration turque et marocaine qui célèbre ses 60 ans*
- *Un mémorandum publié par le CAI namurois dresse un tableau de recommandations préélectorales, accompagnées d'indicateurs de leurs coûts*

Être à disposition des directions, des équipes et des structures transrégionales

En 2024, le DisCRI a maintenu son appui pour des demandes ponctuelles à l'ensemble des CRI.

En marge de l'événement sectoriel lié à la présentation du mémorandum, le DisCRI a organisé, dans la matinée, une présentation de l'étude puis un échange entre les chercheurs du projet « Migrant Voices » et les travailleurs et travailleuses des CRI. Ce projet de recherche s'intéresse à l'expérience et les perceptions du Parcours d'Intégration en Région wallonne par ceux et celles qui y participent et a été mis en place en partenariat avec les 8 CRI.

Le DisCRI a réalisé une relecture du mémorandum communal et provincial porté par le **CAI**.

Il a également facilité la journée de mise au vert du **CRVI** autour de son nouveau plan stratégique. Dans cette optique, il a fait une proposition méthodologique, s'est chargé de l'animation de la journée, a produit un compte-rendu de la journée et a appuyé le CRVI dans la rédaction des finalités travaillées lors de la mise au vert.

En 2024, le webmaster du DisCRI a mis en page la brochure « **Statistiques en Hainaut des personnes étrangères, édition 2023** », projet commun du Ce.R.A.I.C., CIMB et CRIC.



PARTIE IV

Apporter un appui pédagogique, méthodologique, analytique et formatif aux organisations et professionnel·les de terrain

Garantir la pertinence des dispositifs formatifs à la citoyenneté pour les personnes migrantes

Le DisCRI continue à enrichir et à actualiser les **dispositifs formatifs à la citoyenneté**. Le DisCRI continue aussi de recueillir les réflexions et commentaires des formateurs et formatrices de terrain sur les dispositifs formatifs FIC et AOC par le biais des travailleur·ses des CRI. Une veille informative est continuellement organisée afin d'assurer l'actualisation et la mise à jour continues des dispositifs FIC et AOC.

Soutenir les formateur·trices à la citoyenneté des opérateurs d'Initiatives Locales d'Intégration (ILI)

Le DisCRI a continué à répondre aux demandes des opérateurs ILI lors de rencontres, par email ou téléphone. Le DisCRI a également participé au comité d'accompagnement externe mis en place par l'opérateur ILI « Centre Permanent pour la Citoyenneté et Participation », présent sur le territoire de plusieurs CRI, afin d'obtenir un regard extérieur et un accompagnement pédagogique sur leurs formations à la citoyenneté.

Renforcer les compétences pédagogiques des formatrices et formateurs en citoyenneté via des formations à l'andragogie

En 2024, le DisCRI a continué à délivrer la formation à l'andragogie à destination des formateurs et formatrices à la citoyenneté des Initiatives Locales d'Intégration.

Pour rappel, cette formation a été conçue en lien permanent et étroit avec les formations à la citoyenneté délivrées dans le cadre du parcours d'intégration. Les objectifs suivants lui ont été assignés :

- Comprendre, débattre et appliquer les principes de l'andragogie en action dans les dispositifs FIC et AOC ;
- Exercer quelques compétences de base en andragogie ;
- Approfondir la démarche interculturelle en andragogie ;
- Gérer un groupe d'adultes en milieu multiculturel et faire face à diverses situations de dynamique de groupe ;
- Pratiquer quelques clés de l'ingénierie de formation.

En 2024, le DisCRI a mené à bien l'organisation, la délivrance et l'évaluation d'une formation à l'andragogie de 10 jours à destination des formateurs et formatrices à la citoyenneté issues de tout le territoire wallon. Cette formation a rassemblé 10 participant·es et a eu lieu à Namur aux dates suivantes : les 1, 3, 8 et 15 octobre, les 5, 12, 19 et 26 novembre, les 3 et 10 décembre.

Mettre en place un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage à la langue française en Wallonie

Dans le cadre du plan de relance de la Wallonie, le DisCRI et Lire et Ecrire Wallonie (LEEW) ont reçu une subvention pour mettre en œuvre les deux missions suivantes :

- la création d'un observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie ;
- la coordination de l'offre et de la demande en formation d'alphabétisation et d'apprentissage du français langue étrangère en Wallonie.
- Le DisCRI se charge du volet « apprentissage du français langue étrangère » tandis que Lire et Ecrire se focalise sur le volet « alphabétisation ».

Dans le cadre de ce projet, plusieurs chantiers ont été initiés en 2024.

Les données récoltées en 2023 ont fait l'objet d'un **rapport intermédiaire** à mi-parcours du projet, rédigé par le DisCRI.

- Le 25 mars 2024, ce rapport intermédiaire a été présenté à **18 expert-es lors du Comité scientifique**. Ce comité est composé de chercheur·ses des domaines concernés par le projet, venus apporter une validation scientifique aux analyses effectuées et leur expertise sur des questions spécifiques.
- Le 16 avril, ce même rapport a été présenté au **Comité d'accompagnement**, composé de membres du Cabinet de la Ministre de l'Action Sociale ainsi que de l'Administration.
- Le 13 juin, certains résultats ont également été présentés lors du **Comité de pilotage**, rassemblant des institutions représentatives du secteur (Croix-Rouge, CAIPS, FUNOC, IBEFE, SEGEC, etc.).
- L'analyse d'un certain nombre de données ont été présentées par le DisCRI lors **deux événements scientifiques** : le 24 janvier 2024 au **colloque « Migrations » à l'Université de Mons** et le 30 mai 2024 au **Congrès du réseau francophone de sociolinguistique à l'Université catholique de Louvain**.

Le rapport final, devant être remis en juin 2025, est en cours d'écriture.

En vue d'alimenter ce projet et d'échanger avec les acteurs wallons de la formation à la langue française, le DisCRI a participé aux **rencontres** suivantes :

- Une réunion du Comité de pilotage de l'Alpha ;
- Une réunion du Groupe de travail « Nationalité pour les personnes analphabètes » organisé par le Comité de pilotage de l'Alpha ;
- Un groupe de travail mis en place par le CAI concernant la validation.

Dans le cadre de ce projet, le DisCRI a également rédigé une **note sur les différentes nomenclatures et terminologies utilisées pour parler du Français Langue Etrangère (FLE)**, qu'il a présenté aux membres de l'Intercentre Apprentissage de la Langue. Ce travail viendra nourrir le rapport final qui sera présenté en 2025.

Il a également envoyé un questionnaire à l'ensemble des CRI afin de récolter des **données sur leurs pratiques de positionnement, orientation et validation**. Les résultats de ce questionnaire feront l'objet d'une note en 2025.

Repenser entièrement le portail présentant l'ensemble des offres de formations à la langue française en Wallonie

Le DisCRI asbl a travaillé, avec l'aide d'une équipe de développeurs, à la conception d'un nouveau site Internet : le portail Alpha-FLE, qui répertorie les lieux de formation en alphabétisation francophone, en alphabétisation non-francophone, en français langue étrangère (FLE) et en remise à niveau en Wallonie. Ce portail a pour objectif de faciliter l'accès aux formations et informations sur le secteur de l'apprentissage du français langue étrangère.

Le portail centralise les informations sur les formations, identifie les opérateurs où il est possible de s'inscrire au moment de la consultation du site et met en lumière les ressources du secteur, en proposant une bibliographie sélective, ainsi que les événements organisés par et pour le secteur. De plus, les utilisateur-trices pourront consulter des offres d'emploi, de bénévolat et de stage en lien avec le secteur de l'apprentissage du français. Il permet aussi de suivre les évolutions du secteur et de produire des statistiques sur celui-ci.

Ce portail est donc avant tout un outil d'orientation et d'information, mais il sera aussi un outil utile à la coordination globale de l'offre et de la demande.

Le portail Alpha-FLE est un outil gratuit et accessible à tou-tes. Il est principalement destiné aux professionnel-les qui orientent les personnes étrangères et d'origine étrangère souhaitant apprendre ou perfectionner leur maîtrise de la langue française. Il est également destiné à toute personne cherchant des informations sur les formations et sur le secteur de l'apprentissage du français langue étrangère.

Ce projet a nécessité une étroite collaboration avec les développeurs, un travail d'encodage des offres de formation reçues, et un travail de communication au sein des plateformes organisées par les CRI afin d'expliquer ce projet.

Un certain nombre d'éléments devront encore être finalisés en 2025 et l'encodage des données est en cours. Des outils de communication (notamment une brochure de présentation) sont également en cours de réalisation.



PARTIE V

Élaborer des observations, analyses, propositions et recommandations visant à améliorer les politiques et initiatives d'inclusion/ d'intégration

Orienter les politiques d'accueil et d'intégration des autorités politiques

En concertation avec les acteurs du secteur de l'intégration, le DisCRI a porté les revendications sectorielles suivantes auprès du **Cabinet et de l'Administration** :

- l'évolution du Code Wallon de l'Action Sociale de la Santé (CWASS) et du Code Réglementaire Wallon de l'Action Sociale et de la Santé (CRWASS);
- le cadre d'intervention du SPW Action Sociale Intérieur (avec une attention particulière pour la question des inspections, et celle de la bonne communication avec l'Administration);
- un guide d'éligibilité en bonne et due forme pour le secteur de l'intégration.

Le DisCRI a également porté la parole des CRI et du secteur dans les plusieurs instances. Citons notamment **le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE), le Comité de pilotage de l'alpha, la FESEFA ou encore le Conseil PCI.**

En tant que représentant des 8 CRI, le DisCRI a également participé à la **Commission régionale de concertation entre le Forem et ses partenaires**, prévue par le décret du 12 novembre 2021 relatif à l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi.

Organiser la visibilité des recommandations du secteur de l'intégration en vue des élections de 2024

En 2023, le DisCRI, en étroite collaboration avec les CRI et les fédérations d'ILI, avait rédigé le « Mémoire pour l'intégration des personnes étrangères – Recommandations des acteurs sectoriels wallons en vue des élections régionales, communautaires et fédérales de 2024 ».

À l'approche des élections régionales de juin 2024, les acteurs wallons du secteur de l'intégration des personnes étrangères (ALEAP, CAIPS, CODEF, COPILI, DisCRI, FdSS, Risome, Setis) ont organisé un **événement intitulé « Quel avenir pour les politiques régionales d'intégration après 2024 ? »**.

Les objectifs de cet événement étaient les suivants :

- réunir très largement les professionnel-le-s du secteur de l'intégration (e. a. CRI, ILI, SetisW) et les publics impliqués, renforcer les liens entre opérateurs et consolider la concertation et la représentation sectorielle;
- présenter les enseignements principaux de la recherche « Migrant Voices » (ULB-KUL) quant à la plus-value perçue par les bénéficiaires du parcours d'intégration wallon sur leur projet de vie, via l'intervention des chercheurs Antoine Roblain (ULB) et Emanuele Politi (KUL);
- présenter les recommandations formulées par les acteurs wallons de l'intégration dans leur mémorandum commun;
- permettre à chaque parti politique (DéFI, Écolo, Les Engagé-es, MR, PS, PTB) d'y réagir et d'exposer sa vision politique en matière d'intégration des personnes étrangères, en vue des prochaines élections.

Cet événement a rassemblé environ 130 personnes, qu'elles soient acteurs de terrain ou représentant-es politiques, autour du mémorandum élaboré collectivement, afin de débattre des défis cruciaux du secteur en prévision des prochaines élections. Cette rencontre visait à façonner l'avenir des politiques d'intégration.

En 2024, il a activement participé à l'organisation, la logistique et à la méthodologie de cet événement.

Cet événement a également fait l'objet d'un article¹ dans la revue Espace de Libertés relatif à la façon dont les centres d'études des partis politiques accueillent les memoranda des structures militantes, sociales et socioculturelles et sur l'impact de ces documents tant sur les programmes électoraux en construction que sur l'agenda gouvernemental après sa formation.

Analyser les programmes des partis politiques au regard des recommandations contenues dans le mémorandum

En 2024, le DisCRI a réalisé un relevé comparatif des propositions des partis politiques en regard du mémorandum du secteur de l'intégration, et ce en matière d'intégration, d'emploi et formations, d'équivalence de diplômes et validation des compétences, d'asile et d'accueil, et concernant les personnes sans titre de séjour et les migrants en transit, et interculturalité. Ce document avait pour objectif de permettre aux directions et aux travailleur-euses des CRI de mieux appréhender les propositions des partis politiques dans leur secteur à la veille des élections.

Alimenter la réflexion sur des problématiques d'accueil, d'intégration et d'inclusion

Le DisCRI a continué à nourrir la réflexion sur des problématiques au cœur de l'accueil et de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère. Son service « Communication » a rédigé de nombreux articles qui ont été diffusés par les CRI, sous différentes formes (dans leur newsletter, sur leur site Internet, comme support de réflexion à différentes interventions, conférences, colloques...), à l'intention de leur public, ainsi que des intervenant-es institutionnels et associatifs avec lesquels les CRI collaborent :

- *Un rapport annuel 2023 explosif de Myria cible une chaîne de responsabilités dans la traite et le trafic des êtres humains*
- *Le rapport 2024 d'Unia sur l'antisémitisme en Belgique a listé dix recommandations pour étendre la lutte contre ce fléau toujours très présent*
- *Le rapport monitoring 2023 sur les centres de détention administrative pointe encore l'inéquité du traitement des migrant-es concerné-es*
- *Le Setis wallon présente, en six langues, les clés pour comprendre le système électoral belge;*
- *Rapport d'activités 2023 de Justice et Paix : l'extractivisme, la réconciliation des mémoires et la (re)militarisation de l'Europe comme lignes de force*

1 DUNSKI, C. Quand le terrain nourrit les hautes sphères, in Espace de libertés, Mise en ligne le 21 mai 2024



PARTIE VI

Communication, administration et finances

Équipe

A l'été 2024, Larry Lubembo Ngabu et Aranka Nagy ont quitté le DisCRI pour poursuivre d'autres aventures professionnelles. En novembre 2024, Dominique Watrin a pris sa retraite après de longues années passées au DisCRI. En 2024, certains membres de l'équipe ont également suivi les formations organisées par l'Intercentre Formation : une formation d'approfondissement sur l'interculturalité délivrée par Philocité, une formation d'initiation aux « Jeux cadre de Thiagi », une formation à la « gestion de conflits » du STICS.

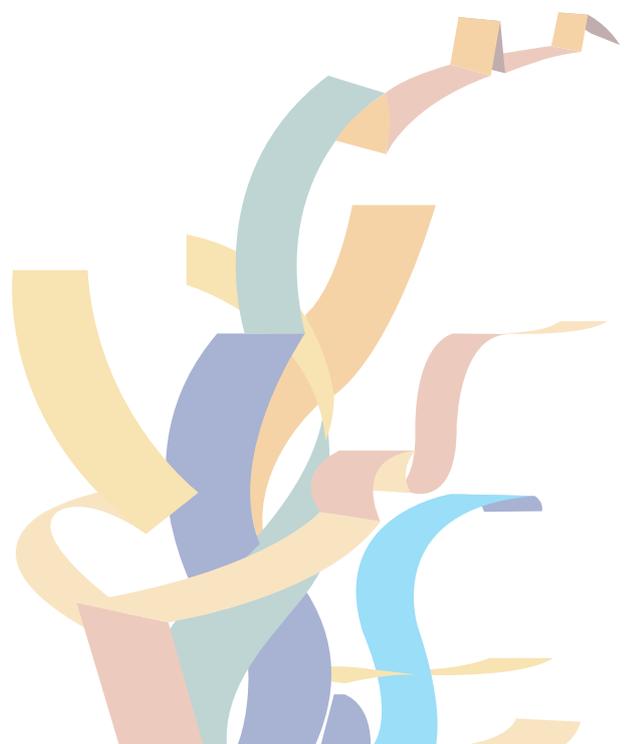
Communication

En 2024, notre webmaster s'est chargé de la maintenance du site web et a continuellement intégré les mises à jour du logiciel de Wordpress. Il s'est également chargé de la maintenance du parc informatique.

Le site du DisCRI a également été enrichi avec les actualités et publications pertinentes.

Finances

En 2024, le DisCRI a bénéficié des rétrocessions des différents CRI et des aides à l'emploi (APE et Maribel). Il a également reçu la subvention accordée dans le cadre du Plan de Relance de la Wallonie pour financer l'observatoire des dispositifs d'alphabétisation et d'apprentissage de la langue française en Wallonie.





Rapport d'activités 2024

DisCRI ASBL

Place Gustave Falmagne, 5
5000 Namur

Tél: +3281/43 55 31

E-mail: info@discri.be

Web: discri.be

Numéro d'entreprise: 0463 756 505

RPM: Namur

IBAN: BE98 1325 3291 3593

Illustrations: freepik.com

Éditeur responsable: Farid Nagui (Président, DisCRI ASBL)

© 2025



Les Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie :

